

Barème Honoraires 2023

VENTE

Honoraires TTC à la charge de l'acquéreur

Prix de vente :

Inférieur à 40 000 €	FORFAIT de 3 600 € TTC
Compris entre 40 001 € et 60 000 €	FORFAIT de 4 800 € TTC
Compris entre 60 001 € et 150 000 €	FORFAIT de 6 000 € TTC
Compris entre 150 001 € et 200 000 €	FORFAIT de 8 000 € TTC
Compris entre 200 001 € et 1 500 000 €	4% TTC
Supérieur à 1 500 000 €	3,6% TTC

DIAGNOSTICS OFFERTS pour toute vente réalisée dans le cadre d'un mandat exclusif

LOCATION

L.M.C.C : Loyer Mensuel Charges Comprises

Location de Locaux Meublés ou non / Résidence Principale/ Secondaire ou Mixte

Honoraires TTC de location à la charge du Bailleur

Entremise et Négociation :

Loyer mensuel charges comprises inférieur à 500 €.....	Forfait de 150 €
Loyer mensuel charges comprises supérieur à 500 €	Offerts
Visites – Constitution du Dossier	75% du L.M.C.C en vigueur
Etat des Lieux Entrée et Sortie.....	25% du L.M.C.C en vigueur

Honoraires plafonnés TTC de location à charge du Locataire (LOI ALUR)

BAUX LOI 06/07/1989

En zone très tendue	12 € /m ² de surface habitable (**)
En zone tendue.....	10 € /m ² de surface habitable (**)
Hors zone très tendue	8 € /m ² de surface habitable (**)
Etat des Lieux Entrée et sortie	3 € /m ² de surface habitable (**)

* révisable en fonction de l'ILC (indice des Loyers Commerciaux)

** révisable au 1^{er} janvier de chaque année par Arrêté Ministériel

Honoraires de location TTC de à charge du Locataire hors BAUX LOI 06/07/1989

Entremise et Négociation	Forfait 150 €
Visites – Constitution du Dossier	75% du L.M.C.C en vigueur
État des Lieux Entrée et Sortie.....	25% du L.M.C.C en vigueur

Honoraires de location à charge du Preneur d'un Local Commercial / Professionnel / Bureau

Négociation	3,5% HT du loyer triennal charges comprises
Rédaction de Bail	3,5% HT du loyer triennal charges comprises
État des lieux d'entrée.....	Forfait 250 € HT pour locaux jusqu'à 100m ² Forfait 400 € HT pour locaux surface supérieure à 100m ²

Honoraires TTC de Location de BOX / PARKING / CAVE

Visite – Constitution du dossier	
Rédaction de Bail et État des lieux	2 mois de L.M.C.C. répartis 50% Bailleur et 50% Locataire

GESTION

Honoraires de Gestion de locaux d'Habitation/ Commerciaux/ Bureau

Prise en charge d'une gestion avec locataire en place :	125 € HT soit 150 € TTC
Honoraires mensuels sur les encaissements :	6 % HT soit 7,20% TTC

Honoraires de Gestion de BOX / PARKING / CAVE

Prise en charge d'une gestion avec locataire en place :	125 € HT soit 150 € TTC
Honoraires mensuels par lot géré sur les encaissements :	FORFAIT 20 € TTC

Souscription d'une Garantie Loyers Impayés et Détériorations immobilières

Uniquement pour baux Résidence Principale loi 06/07/1989)

Prime d'Assurance :	2,1% (exonérée de TVA)
Honoraires pour gestion de ce contrat :	1% HT soit 1,20 % TTC

* révisable en fonction de l'ILL.C (indice des Loyers Commerciaux)

** révisable au 1^{er} janvier de chaque année par Arrêté Ministériel